

RAPPORT DE PRÉSENTATION

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le compte de gestion 2020

Au niveau comptable, l'année 2020 - avec les reports - se solde par un résultat de fonctionnement excédentaire de 778 334,73 € (1 442 340,72 € en 2019 et 394 920,01 € en 2018) et par un résultat d'investissement déficitaire de - 1 136 588,95 € (- 1 582 983,71 € et - 1 216 061,95 € en 2018) soit un résultat global de clôture de - 358 254,22 € (- 140 642,99 € en 2019 et - 821 141,94 € en 2018).

	Résultat de clôture 2019	Part affectée à l'investissement 2020	Résultat de l'exercice 2020	Résultat de clôture 2020
Investissement	- 1 582 983,71 €		446 394,76 €	- 1 136 588,95 €
Fonctionnement	1 442 340,72 €	1 442 340,72 €	778 334,73 €	778 334,73 €
Total	- 140 642,99 €	1 442 340,72 €	1 224 729,49 €	- 358 254,22 €

Le compte administratif 2020

Suite à l'affectation des résultats de 2020, il convient d'effectuer la présentation du CA 2020.

Présentation détaillée du budget principal de la Ville d'ORTHEZ

La section de fonctionnement

1) Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 11 881 757,11 €.

	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020
011	Charges à caractère général	2 525 163,06	2 294 694,78	2 388 336,01	2 384 161,12	2 328 634,47
012	Charges de personnel	6 982 659,00	6 956 512,09	6 704 333,08	6 467 643,11	6 618 360,18
014	Atténuation de produits	79 027,00	147 903,00	188 904,00	164 945,00	66 417,00
65	Autres charges de gestion courante	1 733 746,95	1 611 336,32	1 794 327,20	1 883 702,12	1 864 261,82
66	Charges financières	551 466,44	507 407,32	486 221,78	429 091,76	380 914,46
67	Charges exceptionnelles	62 895,81	6 260,23	21 196,84	9 979,48	45 855,84
042	Opération d'ordre et amortissement	407 910,55	376 405,44	518 098,91	333 383,12	577 313,34
	Résultats	12 342 868,81	11 900 519,18	12 101 417,82	11 672 905,71	11 881 757,11

a. Les charges à caractère général (chapitre 011)

Ce chapitre, qui s'élève à 2 328 634,47 € regroupe les achats stockés et non stockés (électricité, gaz, eau, fournitures et petits équipements...), les charges externes (loyers, assurance, entretien bâtiments, des terrains et du matériel, maintenance etc...), les services extérieurs (spectacles, prestataires divers etc...) et le versement d'impôts et taxes (SACEM, SPRE, impôts fonciers).

Il s'agit de dépenses, pour la plupart récurrentes, et nécessaires au bon fonctionnement des services communaux, soumises régulièrement au rythme des hausses des prix des produits (fournitures diverses, matières premières et énergies) ou des services (frais d'assurances, maintenance obligatoire et interventions des entreprises pour des réparations et entretien).

€	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Charges caractère général	3 193 705	2 931 835	2 671 766	2 525 163	2 294 694	2 388 336	2 384 334	2 328 634

Ce chapitre est en légère baisse pour l'année 2020 globalement suite à l'impact des mesures sanitaires ayant entraîné une activité moindre dans certains services.

Ci-dessous dans le détail des principales dépenses et la comparaison avec l'année passée :

Exercice	2019	2020
Nature comptable (Code Libellé)	0	0
60611 - eau et assainissement	79 441,97 €	69 174,83 €
60612 - énergie - électricité	374 501,72 €	373 821,89 €
60622 - carburants	27 335,80 €	19 729,07 €
60624 - produits de traitement piscine	11 568,83 €	7 883,53 €
60628 - fournitures non stockées	978,77 €	5 903,99 €
60631 - fournitures d'entretien dont covid 19	113 594,89 €	175 897,64 €
60632 - fournitures de petit équipement	67 621,33 €	74 820,44 €
6135 - locations mobiliers	64 761,64 €	54 728,89 €
61521 - terrains	57 196,26 €	52 029,90 €
615221 - bâtiments publics	28 799,32 €	43 186,17 €
615228 - autres bâtiments	32 812,85 €	30 440,58 €
61551 - matériel roulant	23 606,25 €	17 285,78 €
61558 - autres biens mobiliers	18 386,13 €	20 936,52 €
6184 - organismes de formation	15 245,40 €	5 084,60 €
6226 - honoraires	18 374,27 €	14 799,87 €
6232 - fêtes et cérémonies	93 344,21 €	67 726,16 €
6236 - catalogues et imprimés	13 737,89 €	9 093,51 €
6257 - réceptions	25 278,77 €	15 130,09 €
6283 - frais de nettoyage des locaux	129 572,82 €	76 949,57 €

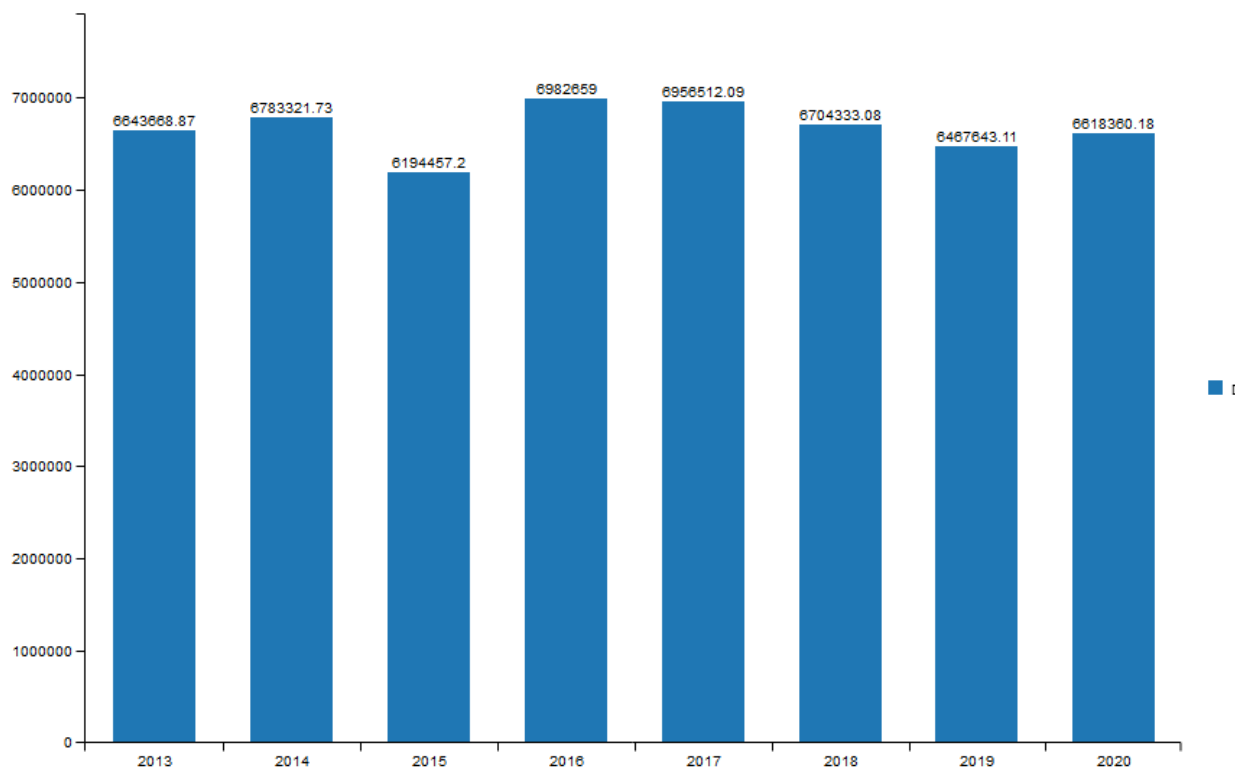
La maîtrise de ce chapitre de dépenses est aléatoire dans le cadre d'un contexte sanitaire incertain.

Une nouvelle réduction de ces charges reste peu envisageable au cours des prochaines années car il existe un seuil où les dépenses sont incompressibles (frais fixes : fluides, assurances, entretiens divers, maintenance, fournitures etc...) pour une commune de 10 000 habitants qui possède un patrimoine immobilier très important et dont l'entretien obligatoire (mise aux normes / sécurité) impacte fortement les finances de la commune.

b. Les charges de personnel (chapitre 012)

Les charges de personnel s'élèvent à 6 618 360 € et représentent près de 58,55% des dépenses réelles de fonctionnement (moyenne de la strate 59,18 % source préfecture données 2019), elles sont en hausse de 2,33 % par rapport 2019.

€	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Charges de personnel	6 643 669	6 783 322	6 194 457	6 982 659	6 956 512	6 704 333	6 467 643	6 618 360



La maîtrise de ces charges est essentielle car elles représentent un fort pourcentage des dépenses totales. La ville doit donc étudier tous les moyens susceptibles de lui permettre de réduire ses charges de personnel (non remplacement des agents, mobilité interne, mutualisation des services, etc.).

Un pilotage de la masse salariale au plus juste est indispensable, sachant qu'un mois de frais de personnel représente près de 555 000 € pour le budget ville.

Dans l'avenir, la baisse des charges de personnel passera par une modification du service rendu aux usagers.

c. Les atténuations de produits (chapitre 014)

Il s'agit du Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales (FPIC) auquel la commune contribue et qui est réparti chaque année selon des critères fixés par la CCLLO.

Ce chapitre comptable est en diminution en 2020 suite à la décision de la CCLLO de prendre en charge une partie de ce dernier afin de soutenir les finances communales pendant la crise de la Covid 19, soit 66 417 € en 2020 contre pour 164 945 € en 2019.

d. Les charges de gestion courante (chapitre 65)

Ce chapitre regroupe les indemnités versées aux élus, les participations et contingents obligatoires, les subventions d'équilibre à destination des budgets annexes de la commune ainsi que les subventions versées aux organismes de droit privé et public (associations et organismes divers).

Le montant de ce chapitre s'élève à 1 864 261,82 €.

€	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Autres charges de gestion courante	2 526 213	1 626 328	1 658 625	1 733 746	1 611 336	1 794 327	1 883 720	1 864 261

Concernant les subventions aux associations, il a été mandaté et comptabilisé aux diverses associations en 2020 un montant de 527 279 € (pour 598 594 € en 2019), baisse expliquée par l'arrêt de l'activité ALSH de l'Amicale Laïque.

La fluctuation de ce chapitre 65 est principalement liée à la revalorisation de certaines participations obligatoires et à l'ajustement des subventions d'équilibre à destination des budgets annexes.

Subventions d'équilibre des budgets annexes	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020
Sainte-Suzanne	80 000	70 00	64 795	63 195	56 750	72 000	74 100	83 050
Fêtes	226 500	189 058	135 234	130 000	175 000	145 000	152 500	3 308
Restaurant	624 500	284 755	400 000	400 000	342 852	400 000	440 000	535 000
Location	0	0	0	0	0	0	0	
Camping	0	0	16 000	16 000	13 200	1 850	4 200	3 200
Transport	4 200	20 353,01	0	1 750	5 000	15 000	10 000	12 000

Pour le cas particulier du CCAS, celui-ci est soumis à de fortes tensions au niveau de sa trésorerie et la subvention versée est surtout affectée à la couverture des frais de personnel (82 % des dépenses réelles de fonctionnement).

Subventions d'équilibre	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020
CCAS	290 000	190 000	250 000	275 000	298 750	375 000	420 000	540 000

L'augmentation de la subvention s'explique par la hausse des heures d'interventions du SAD. En 2020, il a été décidé de diminuer le volume d'heures d'interventions afin de réduire le déficit pris en charge par le budget communal.

e. Les charges financières (chapitre 66)

Le montant des charges financières (intérêts emprunts, frais ligne de trésorerie, ICNE) s'élève à 380 914 €.

€	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Intérêts	617 683	579 236	570 081	551 466	507 407	486 221	429 091	380 914
Perte de change - emprunt Francs Suisses	25 826	28 746	9 856					

Il est constaté une baisse des frais financiers supportés par la commune liée au désendettement et à des taux d'intérêts bas sur les marchés (taux moyen 3,78 % pour la commune) et à la structure de la dette sécurisée en taux (78,81 % de notre encours) selon « la charte de bonne conduite » (classification Gissler).

Dette par type de risque <i>État généré au 31/12/2020</i>			
Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen (Annuel)
Fixe	7 012 545 €	75,07 %	3,44 %
Livret A	349 613 €	3,74 %	0,92 %
Barrière	1 978 908 €	21,19 %	5,52 %
Ensemble des risques	9 341 066 €	100,00 %	3,78 %

f. Les charges exceptionnelles (chapitre 67)

Ce chapitre s'établit à 45 855,84 € (9 979,48 € en 2019), en forte augmentation en 2020 principalement suite aux conséquences de la crise sanitaire avec :

- divers remboursements d'activités,
- des exonérations de loyers,
- des opérations vers les personnes en difficultés pendant le confinement (courses alimentaires à domicile).

0204 - bâtiments	10 402,51	Exonérations de loyers	commerces
33 - culture	10 166,01	Remboursement de spectacles	saison culturelle
91 2 - marchés/halles	8 567,28	Exonérations de loyers	Commerces halles
114 – prévention santé	9 444,56	Achats alimentaires	Particuliers

2) Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement pour l'exercice 2020 s'élèvent à 12 660 091,84 €.

	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020
70	Produits des services des domaines	1 253 998,65	1 189 649,02	1 212 067,82	1 451 208,01	1 343 318,07
73	Impôts et Taxes	8 972 421,16	8 962 195,09	9 102 213,30	9 096 613,28	9 230 155,02
74	Dotations, subventions et participations	1 447 746,45	1 223 140,26	1 034 054,70	1 088 382,05	964 067,91
75	Autres produits de gestion courante	795 006,50	766 041,02	753 961,94	805 489,78	780 156,46
76	Produits financiers	17 487,74	8 781,74	95 778,96	589 029,20	25,40
77	Produits exceptionnels	69 744,33	79 722,52	268 099,41	45 935,79	196 960,08
013	Atténuation de charges	86 762,32	31 042,54	30 161,70	31 221,72	30 125,47
042	Opération d'ordre autres				7 366,60	115 283,43
	Total recettes de fonctionnement	12 643 167,15	12 260 572,19	12 496 337,83	13 115 246,43	12 660 091,84

a. Produits des services, du domaine et divers (chapitre 70)

Ce chapitre comprend les redevances, droits et produits perçus par des régies (théâtre Planté, piscine, spectacles, garderies scolaires, locations) et les remboursements des frais de personnel du budget principal de la ville rattachés aux budgets annexes (restauration, CCAS, transports, eau et assainissement) (articles 70841 et 70872).

L'ensemble des recettes s'élève à 1 343 168 € en 2020, en nette diminution par rapport à 2019 du fait de la crise sanitaire.

€	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Produits des services - 70	1 241 374	1 179 118	1 262 283	1 253 998	1 189 649	1 212 067	1 451 208	1 343 168

Ci-dessous un tableau des principales recettes du chapitre 70, avec en 2020 une baisse des recettes dans certains services suite à l'arrêt ou à la baisse des activités pendant la période de confinement :

- remboursement des frais de personnel fêtes ORTHEZ ;
- stationnement payant ;
- piscine ;
- spectacle culturel.

Pour une meilleure compréhension des modalités de gestion comptable, suite à la crise sanitaire, si les recettes sont comptabilisées, le remboursement se fera par une dépense exceptionnelle et non pas par une annulation de la recette (cas des spectacles).

		Réalisé en 2018	Réalisé en 2019	Réalisé en 2020
112 - Police municipale	70383/84		136 940,30	92 294,04
33 - Culture	7062	41 958,00	58 052,74	45 494,00
311 - École de musique	70623	55 679,00	81 190,40	79 771,00
40 - Sport	70631	15 171,00	14 136,00	6 818,00
413 - Piscine	70631	111 534,45	112 598,42	60 614,67
520 - CCAS	70873		75 184,37	69 872,65
0201- Eau assainissement	70872	71 557,51	107 237,51	107 237,51
0203 - Restaurant	70841	374 736,84	338 653,42	353 837,28
0242 - Fêtes	70841	49 531,46	49 728,74	0
251 - Cantine scolaire	70841	411 668,17	418 969,56	420 846,18
252 - Transport	70841	10 586,04	8 312,08	7 719,36
2512 - Garderie	70673	17 827,91	17 897,26	17 487,35
255 - AIC	70672	16 373,40	18 603,60	19 065,00

b. Impôts et taxes (chapitre 73)

Ce chapitre regroupe les produits des impôts locaux (article 7311) (taxe d'habitation, taxe foncière sur bâti et non bâti), la dotation d'attribution de compensation versée par la Communauté de communes (article 73211), les taxes sur l'électricité (article 7351) et différents droits perçus par la collectivité (droits de voirie, de places, taxes sur les emplacements publicitaires, droits de mutation etc...).

Le montant de ce chapitre s'élève à 9 230 155 € en 2020 et sa principale composante concerne la détermination du produit fiscal.

€	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Impôts et taxes	9 159 364	8 898 993	8 398 056	8 972 421	8 962 195	9 102 213	9 096 613	9 230 155

Il est constaté que les bases de l'ensemble des taxes augmentent très faiblement.

	Rétrospective						
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Taxe d'habitation							
Base nette imposable taxe d'habitation	16 246 770	16 923 122	16 577 828	16 551 528	16 752 016	17 019 287	17 084 612
<i>Evolution n-1</i>		4,16 %	- 2,04 %	- 0,16 %	1,21 %	1,60 %	0,38 %
Taux taxe d'habitation	17,6700 %	17,6700 %	17,6700 %	17,6700 %	17,6700 %	17,6700 %	17,6700 %
<i>Evolution n-1</i>		0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Produit de la taxe d'habitation	2 870 804	2 990 316	2 929 302	2 924 655	2 960 081	3 007 308	3 018 851
<i>Evolution n-1</i>		4,16 %	- 2,04 %	- 0,16 %	1,21 %	1,60 %	0,38 %
Taxe sur le foncier bâti	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Base nette imposable taxe foncière sur le bâti	15 195 332	15 695 657	15 838 492	15 925 260	16 204 900	16 468 329	16 713 645
<i>Evolution n-1</i>		3,29 %	0,91 %	0,55 %	1,76 %	1,63 %	1,49 %
Taux taxe foncière sur le bâti	23,3400 %	23,3400 %	23,3400 %	23,3400 %	23,3400 %	23,3400 %	23,3400 %
<i>Evolution n-1</i>		0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Produit de la taxe foncière sur le bâti	3 546 590	3 663 366	3 696 704	3 716 956	3 782 224	3 843 708	3 900 965
<i>Evolution n-1</i>		3,29 %	0,91 %	0,55 %	1,76 %	1,63 %	1,49 %
Taxe sur le foncier non bâti	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Base nette imposable taxe foncière sur le non bâti	169 488	168 915	168 737	168 972	168 699	172 360	175 448
<i>Evolution n-1</i>		- 0,34 %	- 0,11 %	0,14 %	- 0,16 %	2,17 %	1,79 %
Taux taxe foncière sur le non bâti	52,1000 %	52,1000 %	52,1000 %	52,1000 %	52,1000 %	52,1000 %	52,1000 %
<i>Evolution n-1</i>		0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Produit de la taxe foncière sur le non bâti	88 303	88 005	87 912	88 034	87 892	89 800	91 408
<i>Evolution n-1</i>		- 0,34 %	- 0,11 %	0,14 %	- 0,16 %	2,17 %	1,79 %
Produit des taxes directes	6 505 698	6 741 687	6 713 918	6 729 645	6 830 197	6 940 816	7 011 224
<i>Evolution n-1</i>		3,63 %	- 0,41 %	0,23 %	1,49 %	1,62 %	1,01 %
Rôles supplémentaires	12 013	8 335	10 132	11 933	15 314	16 568	24 032
<i>Evolution n-1</i>		- 30,62 %	21,56 %	17,78 %	28,33 %	8,19 %	45,05 %
Produit des contributions directes	6 517 711	6 750 022	6 724 050	6 741 578	6 845 511	6 957 384	7 035 256
<i>Evolution n-1</i>		3,56 %	- 0,38 %	0,26 %	1,54 %	1,64 %	1,12 %

Autre recette issue de la fiscalité indirecte, le montant des attributions de compensation de la CCLO qui s'établit à 1 376 862 € (identique à 2019).

€	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Attribution de compensation CCLO	1 904 235	1 565 321	791 821	1 399 787	1 362 036	1 366 434	1 376 862	1 376 862

Pour mémoire la forte baisse de l'allocation de compensation de 2015 correspond au transfert de compétence voirie, espaces verts, EP et en 2016, la forte hausse concerne la prise en charge de la réintégration de l'école de musique.

Ci-joint un tableau des autres recettes composantes du chapitre 73 en 2020.

		Réalisé en 2018	Réalisé en 2019	Réalisé en 2020
FNGIR	73221	38 571	38 601	38 601
Droits d'enregistrements	7381	387 401,65	342 726,15	426 796,71
Halles et marchés	7336	34 343,78	37 852,94	22 694,99
ODP	7338	32 643,56	31 443,11	20 926,32
Taxes électricité	7351	237 933,21	230 888,80	225 052,92
Taxe publicités TLPE	7368	37 712,49	77 568,39	82 139,03

A noter les droits d'enregistrements en forte progression, preuve des nombreuses transactions immobilières sur ORTHEZ.

Au contraire, il est constaté une baisse des droits d'occupation du domaine public comme les terrasses et les droits de voirie, conséquences de la crise sanitaire.

c. Dotations, subventions et participations (chapitre 74)

Le montant des recettes en dotations, subventions et participations s'élève à 964 067,91 € et comprend essentiellement la dotation de fonctionnement, les compensations fiscales versées par l'État et les diverses subventions reçues par la commune par des organismes extérieurs : Conseil Départemental, Conseil Régional (culture), communes et CAF (local jeune, centre de loisirs , garderie et animation péri-scolaire).

€	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Dotations et participations	2 512 132	2 285 380	1 938 989	1 447 746	1 223 140	1 034 054	1 088 382	964 067

Plus particulièrement s'agissant de la DGF, il est constaté une baisse spectaculaire de 1 153 921 € en 8 années.

€	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Dotation forfaitaire - ETAT	1 555 770	1 422 679	1 132 054	821 671	633 585	558 589	478 913	401 849

Concernant les aides du Conseil Départemental 64, des évolutions contrastées conséquences des transferts de compétences ou de la réforme des aides du CD 64 (école de musique, action culturelle, établissements sportifs) avec un désengagement financier envers les communes de plus de 5 000 habitants.

€	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Dotation départementale 64	139 967	51 386	27 223	119 708	61 218	20 800	37 872	19 702

Ci-dessous un tableau des autres recettes composantes du chapitre 74 en 2020 :

Exercice	2019	2020
Nature (Code Libellé)	Mandaté	Mandaté
744 - FCTVA	8 470,00	5 797,00
74718 - AUTRES	1 702,50	11 876,83
7472 - REGIONS	3 000,00	2 100,00
7473 - DEPARTEMENTS	37 872,06	19 702,00
74748 - AUTRES COMMUNES	25 060,00	25 510,00
7478 - AUTRES ORGANISMES		2 000,00
74781 - ORGANISMES DIVERS	476,08	0,00
74782 - CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES	234 762,41	183 609,08
748313 - DOTAT. DE COMPENS. REFORME TP	12 936,00	9 205,00
74834 - ETAT - COMPENSAT. EXONERATIONS TF	12 713,00	12 662,00
74835 - ETAT - COMPENSAT. EXONERATIONS TH	256 645,00	275 554,00
7484 - DOTATION DE RECENSEMENT	2 102,00	2 073,00
7485 - DOTATION POUR LES TITRES SECURISES	12 130,00	12 130,00
7488 - AUTRES ATTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	1 600,00	0,00
TOTAL	609 469,05	562 218,91

d. Autres produits de gestion courante (chapitre 75)

Ce chapitre comprend l'ensemble des recettes liées aux produits de locations de salles et de bâtiments (particuliers et commerces des halles) et de gestion courante (remboursement divers, taxe OM par la gendarmerie etc...).

Il s'établit à 780 156,46 € en 2020 dont essentiellement la location et les remboursements de charges de la caserne de gendarmerie pour un montant de 643 885,16 €.

€	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Autres produits de gestion courante	906 563	832 936	772 247	795 006	766 041	753 961	805 489	780 156

e. Autres produits financiers (chapitre 76)

Le chapitre s'établit à 25,40 € en 2020 (revenus de parts sociales Caisse Épargne et Crédit Agricole).

f. Produits exceptionnels (chapitre 77)

Les recettes à caractère exceptionnel s'élèvent à 196 160,08 € et concernent des produits de cession, des remboursements sur opérations particulières (mandats annulés sur exercices antérieurs, des avoirs sur factures et divers remboursement de sinistres) et pour l'année 2020, 9 028,56 € de recettes liées aux frais alimentaires remboursés par les particuliers lors de la crise sanitaire :

Exercice	2020
Nature (Code Libellé)	Mandaté
7711 - DEDITS ET PENALITES PERCUES	609,36
7718 - AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS/ OPE. DE GEST.	3 741,64
773 - MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	1 773,09
775 - PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	165 000,00
7788 - PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	25 835,99
TOTAL	196 960,08

g. Atténuation de charges (chapitre 013)

Ce chapitre constate les remboursements sur rémunération du personnel (activités syndicales, indemnités journalières, emplois aidés) et sur charges perçues par la collectivité.

Il s'établit à 30 125,47 € en 2020, stabilité dans les remboursements d'indemnités journalières pour arrêts maladies.

Exercice	2017	2018	2019	2020
Nature (Code Libellé)	Mandaté	Mandaté	Mandaté	Mandaté
6419- REMB / REMUNERATIONS DU PERSONNEL	31 042,54	30 161,70	31 221,72	30 125,47
TOTAL	31 042,54	30 161,70	31 221,72	30 125,47

Soit pour la section de fonctionnement un solde excédentaire de 778 334,73 €, un excédent qui ne permet toujours pas de dégager un autofinancement suffisant pour couvrir le déficit de la section d'investissement .

Ci dessous, une vision synthétique de l'historique des masses budgétaires et de l'épargne pour la section de fonctionnement (données retraitées).

	Rétrospective				CA ORTHEZ
	2016	2017	2018	2019	2020
Produit des contributions directes	6 724 050	6 741 578	6 845 511	6 957 384	7 035 256
Fiscalité transférée	38 612	38 612	38 571	38 601	38 601
Fiscalité indirecte	2 209 759	2 182 005	2 218 131	2 100 628	2 156 298
Dotations	1 447 746	1 223 140	1 034 055	1 088 382	964 068
Autres recettes d'exploitation	2 223 000	2 075 237	2 360 070	2 922 885	2 350 585
Total des recettes réelles de fonctionnement	12 643 167	12 260 572	12 496 338	13 107 880	12 544 808
Charges à caractère général (chap 011)	2 525 163	2 294 695	2 388 336	2 384 161	2 328 634
Charges de personnel et frais assimilés (chap 012)	6 982 659	6 956 512	6 704 333	6 467 643	6 618 360
Autres charges de gestion courante (chap 65)	1 733 747	1 611 336	1 794 327	1 883 702	1 864 551
Intérêts de la dette (art 66111)	557 863	515 420	496 721	440 247	393 295
Autres dépenses de fonctionnement	135 526	146 150	199 602	163 769	99 491
Total des dépenses réelles de fonctionnement	11 934 958	11 524 114	11 583 319	11 339 523	11 304 331
Epargne de gestion	1 252 472	1 251 879	1 189 740	2 207 305	1 468 772
Intérêts de la dette	557 863	515 420	496 721	440 247	393 295
Epargne brute	694 609	736 459	693 019	1 767 057	1 075 477

La section d'investissement

1) Les dépenses

LES OPÉRATIONS D'ÉQUIPEMENT

Dépenses liées aux opérations d'équipements :

Les principales dépenses d'équipement mandatées concernent des opérations votées au BP 2020 avec les RAR 2019 et réglées sur l'année :

n° 15 – Mobiliers, matériels et petits équipements.....	32 762,67 €
n° 16 – Hôtel de Ville.....	16 856,10 €
n° 17 – Bâtiments scolaires.....	86 914,08 €
n° 18 – Équipements sportifs.....	55 985,49 €
n° 19 - Requalification Centre Ville.....	83 922,35 €
n° 20 – Théâtre Francis Planté.....	5 518,80 €
n° 22 – Echangeur A 64/ La Virginie.....	98 575,64 €
n° 24 – Patrimoine monuments.....	3 186,41 €
n° 26 – Bâtiments communaux.....	121 857,08 €
n° 27 – Logiciels informatique et bureautique.....	29 678,43 €
n° 30 – Véhicule/matériel de transport	36 004,17 €
n° 32 - Aménagement urbain / affaires foncières.....	3 149,54 €
Total des opérations de dépenses d'équipement 2020.....	574 410,76 €
(Rappel des dépenses d'équipement 2019.....)	591 009,42 €

LES OPÉRATIONS DE REMBOURSEMENT DE TAXES

Dépenses liées à des remboursement de taxes d'aménagement auprès des dépositaires de permis de construire suite à des annulations ou des modifications, cette situation a donc engendré des trop-versés pour un montant de 22 652,95 € (PC zone des Soarns) que la commune avait encaissés les années passées et que les services fiscaux ont demandé de restituer.

LES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Dépenses liées aux opérations financières avec le remboursement en capital de la dette pour un montant de 1 390 083,85 € en 2020.

Exercice	2017	2018	2019	2020
Nature (Code Libellé)	Mandaté	Mandaté	Mandaté	Mandaté
1641 - EMPRUNTS EN EUROS	1 202 031,83	1 369 930,34	1 380 203,87	1 387 233,85
165 - DEPOTS CAUTIONNEMENTS RECUS	0,00	431,64	0,00	0,00
16818 - AUTRES EMPRUNTS - AUTRES PRETEURS	2 850,00	2 850,00	2 850,00	2 850,00
TOTAL	1 204 881,83	1 373 211,98	1 383 053,87	1 390 083,85

Total des dépenses réelles d'investissement (hors restes à réaliser)	1 987 147,56 €
---	-----------------------

Restes à réaliser engagements de dépenses sur 2020 reportés sur 2021 :

n° 15 - Mobiliers, matériels et petits équipements.....	4 494,84 €
n° 17 - Bâtiments scolaires.....	27 052,73 €
n° 18 - Équipements sportifs.....	30 765,14 €
n° 19 - Requalification Centre Ville.....	9 000,00 €
n° 24 - Patrimoine monuments.....	18 904,80 €
n° 26 - Bâtiments communaux.....	22 968,80 €
n° 27 - Logiciels informatique et bureautique.....	599,10 €
n° 31 - Stationnement.....	35 694,00 €
n° 32 - Aménagement urbain / affaires foncière.....	33 729,87 €

Total RAR 2020 : 183 209,28 €**2) Les recettes****LES DIVERSES RECETTES****Dotations (Ch.10) : 1 714 282,62 €**

taxe d'aménagement.....	110 158,80 €
FCTVA.....	161 783,00 €
excédents capitalisés (art. 1068)	1 442 340,72 €

Subventions (Ch.13) : 257 229,79 €

Etat - amendes de police	49 520,00 €
Etat - solde subventions école de Départ, hôtel de ville et arènes.....	148 034,09 €
Etat - DSIL avance subvention école Chaussée de Dax... ..	55 265,70 €
Fondation du patrimoine.....	4 410,00 €

Cession de biens : ancienne bibliothèque 165 000 €

La situation financière de la commune d'Orthez/Sainte-Suzanne ne permet pas de répondre aux critères de financement des organismes bancaires (pas d'emprunt contracté en 2020) d'où les très fortes tensions sur la trésorerie.

Total des recettes réelles d'investissement (pas de restes à réaliser)	1 971 512,41 €
---	-----------------------

Soit pour la section d'investissement - hors report - un solde pour l'exercice 2020 excédentaire de 446 394,76 €.

Pour la section d'investissement (avec le report déficitaire 2019 de - 1 582 983,71€) résultat déficitaire de - 1 136 588,95 €.

L'épargne nette de la commune est négative autour de - 314 000 € après l'année exceptionnelle de 2019 (vente SOEMH).

	2016	2017	2018	2019	2020
Épargne de gestion	1 252 472	1 251 879	1 189 740	2 207 305	1 468 772
Intérêts de la dette	557 863	515 420	496 721	440 247	393 295
Épargne brute	694 609	736 459	693 019	1 767 057	1 075 477
Remboursement capital de la dette (chap 16 hors 166, 16449 et 1645)	1 100 258	1 204 882	1 372 780	1 383 054	1 390 083
Épargne nette	- 405 649	- 468 423	- 679 761	384 003	- 314 606

Une épargne nette négative conjuguée à des difficultés pour contracter des emprunts constituent un frein à la réalisation de projets d'investissement.

De plus, 70 % des dépenses de la section d'investissement sont consacrées au remboursement de la dette, ce qui laisse peu de marge pour des dépenses d'équipements ou de travaux.

Présentation des budgets annexes de la Ville d'Orthez/Sainte-Suzanne

CA 2020 DE LA RESTAURATION

La section de fonctionnement

1) Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de l'exercice - hors reports antérieurs - s'élèvent à 1 334 937,34 €.

	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020
011	Charges à caractère général	566 178,46	562 504,66	527 472,98	540 308,63	499 154,52
012	Charges de personnel	810 717,83	799 377,65	786 405,01	757 622,98	774 683,46
65	Autres charges de gestion courante	43 610,92	35 413,20	43 838,51	43 324,39	38 185,17
66	Charges financières	13 155,19	11 447,34	9 739,47	8 031 ,63	6338,76
67	Charges exceptionnelles	493,11	30,62	3 965,01	34 ,98	832,22
042	Opérations d'ordres	12 705,13	12 738,23	14 833,20	15 885,39	15 743,21
	Total	1 446 860,64	1 421 511,70	1 386 254,18	1 365 208,00	1 334 937,34

La crise sanitaire a impacté le fonctionnement du service de la restauration, le confinement pendant 2 mois et la fermeture de écoles ont entraîné des dépenses de frais généraux en moins.

Les deux postes les plus importants sont :

- les frais de personnel qui représentent près de 58,73 % des dépenses réelles de fonctionnement, il s'agit des personnels des cuisines et administratifs.
- les frais généraux dont l'alimentaire pour un montant de 360 448,81 € soit 72,22 % du chapitre.

2) Les recettes de fonctionnement

Les recettes de l'exercice s'élèvent à 1 391 429,55 €.

	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020
70	Produits des services	1 137 263,40	956 129,77	1 098 826 ,89	1 032 374 ,54	853 331,38
75	Autres produits de gestion courante	404 032,25	347 372,71	403 337,25	443 160,00	537 384,46
77	Produits exceptionnels	659,35	483,26	118,74		713,71
	Total	1 541 955,00	1 303 985,74	1 502 282,88	1 475 534,54	1 391 429,55

La crise sanitaire a aussi impacté les recettes (chapitre 70) de ventes de produits qui sont aussi en baisse avec une chute de – 179 043 € de « chiffres d'affaire » en moins. En contrepartie, la commune a comblé ce manque à gagner pour la hausse de la subvention de fonctionnement versée qui s'élève à 535 000 € (chapitre 75) contre 440 000 € en 2019.

Pour la section de fonctionnement, l'exercice se clôture avec un excédent global de 56 492,21 €.

La crise de la Covid 19 a fragilisé la situation financière du restaurant par des pertes importantes.

La section d'investissement

1) Les dépenses d'investissement

Les dépenses de l'exercice - hors reports antérieurs - s'élèvent à 53 445,74 €.

	DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020
16	Emprunts et dettes assimilées	39 810,00	39 810,00	39 810,00	39 810,00	39 810,00
21/23	Immobilisations	30 844,72	33 709,09	10 853,74	3 403,31	13 635,74
	Total	70 654,72	73 519,09	50 663,74	43 213,31	53 445,74

Les deux postes les plus importants sont les suivants :

- Le remboursement en capital de l'emprunt contracté lors de la construction du restaurant pour 39 810 €,
- Les dépenses d'équipements pour les cuisines satellites et la cuisine centrale.

2) Les recettes d'investissement

Les recettes de l'exercice s'élèvent à 174 922,49 €.

	RECETTES D'INVESTISSEMENT	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020
10	Dotations et excédents capitalisés	52,00	51 197,27	1 467,00	1 330,00	109 179,28
16	Emprunt					50 000,00
040	Opérations d'ordres	12 705,13	12 738,23	14 833,20	15 885,39	15 743,21
	Total	12 757,13	63 935,50	16 300,20	17 215,39	174 922,49

Un emprunt a été contracté pour financer les équipements de l'année.

Soit pour la section d'investissement - hors report - un exercice 2020 avec un déficit de - 25 997,92 €.

Pour la section d'investissement - avec le report déficitaire 2019 de - 165 473,58 €, résultat de clôture déficitaire de - 43 996,83 €.

La section de fonctionnement

1) Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses s'élèvent à 27 262,95 €.

	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020
011	Charges à caractère général	17 838,36	20 552,41	17 838,36	17 963,09	17 838,36
66	Charges financières	12 419,64	11 723,89	10 993,97	10 228,10	9 424,59
		30 258,00	32 276,30	28 832,33	28 191,19	27 262,95

Les deux postes les plus importants et incompressibles sont :

- les frais généraux avec le remboursement du crédit bail du Centre Hospitalier pour 17 838,36 €,
- les frais financiers de remboursement des intérêts de l'emprunt pour la construction de la perception 9 424,59 €.

2) Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 46 798,68 € avec les loyers perçus pour la location des bâtiments (perception et CHS).

Soit pour la section de fonctionnement - hors report - un exercice 2020 avec un excédent de 19 535,73 €.

Pour la section de fonctionnement - avec report 2019 en recettes au 002 de 50 695,04 €, résultat excédentaire de 70 230,80 €.

La section d'investissement

1) Les dépenses d'investissement

Les dépenses - hors report - s'élèvent à 16 938,864 €, avec le poste comptable pour le remboursement du capital de l'emprunt pour la construction de la perception.

2) Les recettes d'investissement

Les recettes s'élèvent à 16 144,84 € avec l'excédent capitalisé.

Soit pour la section d'investissement - hors report - un exercice 2020 avec un léger déficit de - 794,02 €.

Pour la section d'investissement - avec le report 2019 en dépense au 001 de 16 144,84 € - clôture de l'exercice 2020 avec un déficit global de 16 938,86 €.

CA 2020 TRANSPORT

1) ***Les dépenses de fonctionnement***

Les dépenses - hors report- s'établissent à 18 177,82 €.

	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020
011	Charges à caractère général	20 974,96	21 433,91	23 459,63	19 900,28	10 458,46
012	Frais de personnel	11 350,79	11 914,54	10 586,64	8 312,08	7 719,36
67	Charges exceptionnelles	0,46	67,77			
		32 326,21	33 416,22	34 046,27	28 212,36	18 177,82

Les deux postes les plus importants et incompressibles sont :

- les frais généraux pour le transport en bus scolaire et non scolaire, en forte baisse suite au confinement (fermeture des écoles et de la piscine) ;
- les frais de personnel du chauffeur de bus de Sainte-Suzanne.

2) ***Les recettes de fonctionnement***

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 28 721,43 €.

Le poste le plus important étant les subventions versées par la commune (10 000 €) pour la prise en charge du déficit et de certains transports spécifiques CCLO (9 766,70 € piscine) et Conseil Régional (6 954,73 €).

Soit pour la section de fonctionnement - hors report - un exercice 2020 avec un excédent de 10 543,73 €.

Pour la section de fonctionnement - avec le report 2020 en dépense au 002 de 697,15 € - clôture de l'exercice 2020 avec un excédent global de 9 846,58 €.

La section de fonctionnement

1) *Les dépenses de fonctionnement*

Les dépenses s'élèvent à 1 821,09 €.

	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020
011	Charges à caractère général	17 966,21	2 029,56	0	1 995,12	
012	Frais de personnel	12 025,07		0		
65	Autres charges de gestion		119,76	0		0,09
67	Charges exceptionnelles			99,52		
042	Dotations amortissements	1 821,00	1 821,00	1 821,00	1 821,00	1 821,00
		30 839,06	3 970,32	1 920,52	3 816,12	1 821,09

Les deux postes mouvementés sont :

- les charges de gestion 0,09 € reliquat centimes TVA
- les amortissements des biens achetés lors de la réouverture du camping.

2) *Les recettes de fonctionnement*

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 3 200 € qui correspondent à la subvention d'équilibre du budget principal de la commune.

Soit pour la section de fonctionnement - hors report - un exercice 2020 avec un excédent de 1 378,91 €.

Pour la section de fonctionnement - avec le report 2019 en recettes au 002 de 427,11 € - clôture de l'exercice 2020 avec un excédent global de 1 806,02 €.

La section d'investissement

Pas de dépenses en investissement.

Les recettes concernent les dotations aux amortissements pour un montant total de 1 821 €.

Soit pour la section d'investissement - hors report - un exercice 2020 avec un excédent de 1 821 €.

Pour la section d'investissement - avec le report 2019 en recette au 001 de 3 642 € - clôture de l'exercice 2020 avec un excédent global de 5 463 €.

1) Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses s'élèvent à 3 308,91 €

	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020
011	Charges à caractère général	191 417,26	174 688,16	182 218,33	200 072,04	3 248,91
012	Frais de personnel	50 970,61	50 083,29	49 531,46	49 728,74	
65	Autres charges de gestion	211,44		96,00	4 015,08	60,00
67	Charges exceptionnelles	330,00	250,00			
002	Déficit de fonctionnement reporté			1 022,62		
		242 939,31	225 021,45	232 868,41	253 815,86	3 308,91

Un budget mis en sommeil suite à la crise sanitaire avec quelques dépenses de fonctionnement de régularisation de cotisations sociales, de fournitures et de prestations de conception (affiche).

2) Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement - hors report - s'élèvent à 3 308,91 €.

	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020
70	Produit des services	70 155,24	67 388,92	75 761,73	86 644,20	
73	Impôts et taxes	11 787,79	10 688,40	11 460,75	13 629,00	
75	Autres produits de gestion courante	130 000,00	177 720,00	146 362,54	152 500,00	3 308,91
77	Produits exceptionnels	195,00	195,00	5,50	496,01	
		212 138,03	255 797,32	233 590,52	253 269,21	3 308,91

Le compte mouvementé est la subvention versée par le budget principal.

Soit pour la section de fonctionnement - hors report - un exercice 2020 - un résultat neutre à 0.

Pour la section de fonctionnement - avec le report 2019 en recette au 002 de 175,46 € - clôture de l'exercice 2020 avec un excédent global de 175,46 €.

La section de fonctionnement

1) Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses s'élèvent à 73 049,86 €.

	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020
011	Charges à caractère général	55 113,23	46 828,18	56 716,00	61 628,26	56 759,91
65	Autres charges de gestion courante	2 048,93	2 553,17	2 244,41	2 394,37	1 812,05
042	Dotations aux amortissements	7 964,61	8 244,71	11 239,00	15 644,99	14 477,90
		65 126,77	57 626,06	70 199,41	79 667,62	73 049,86

Le poste le plus important et incompressible est le 011 chapitre des frais généraux pour le fonctionnement courant des divers bâtiments de Sainte-Suzanne (école, stade, salle, mairie...).

2) Les recettes de fonctionnement

Les recettes - hors report - s'élèvent à 83 315,82 €.

	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020
73	Impôts et taxes	147,00	587,88			
74	Dotations et participations	63 195,00	56 750,00	72 600,00	74 839,50	83 050,00
75	Autres produits de gestion courante			205,00	247,00	239,00
77	Produits exceptionnels	2 108,92		986,95	3 438,94	26,82
		65 450,92	57 337,88	73 791,95	78 525,44	83 315,82

Avec une recette principale, la subvention du budget principal de la commune d'Orthez vers Sainte-Suzanne pour 83 050 €.

Soit pour la section de fonctionnement - hors report - un exercice 2020 avec un excédent de 10 265,96 €.

Pour la section de fonctionnement - avec le report 2019 en recette au 002 de 2 486,17 € - clôture de l'exercice 2020 avec un excédent global de 12 752,13 €.

La section d'investissement

1) Les dépenses d'investissement

Les dépenses s'élèvent à 20 475,031 € et concernent principalement des dépenses sur le site de l'école de Sainte-Suzanne et sur le site de la plaine des sports.

2) Les recettes d'investissement

Les recettes globales s'élèvent à 17 074,90 € avec comme recettes principales le FCTVA et la dotation aux amortissements des biens.

Soit pour la section d'investissement - hors report - un exercice 2020 avec un déficit de 3 400,13 €.

Pour la section d'investissement - avec le report 2019 en recette au 001 de 161 613,38 € - clôture de l'exercice 2020 avec un excédent global de 159 213,25 €.